



CONDITIONS GENERALES ET REGLES DE BONNE CONDUITE AU SEIN DE L'ECOLE DE DANSE

La présente charte a pour objectif de fixer les règles de conduite qui doivent permettre de suivre les cours et partager le bâtiment d'Evi'Dance sereinement, pour le bien-être et dans le respect de tous. Le respect, la discipline, la politesse et le savoir-vivre des élèves et de leur famille font partie intégrante du comportement attendu par l'équipe de l'école.

1. Présences/absences

- a. Les cours sont maintenus à partir d'un nombre minimum d'élèves inscrits. Nous essayons de limiter au maximum les changements d'horaires mais en cas de nécessité, l'horaire peut être modifié.
- b. Par respect pour les professeurs et les autres élèves, il est hautement recommandé **d'arriver à l'heure** et d'avoir une **assiduité aux cours**. En cas d'absence, il est recommandé de prévenir la Direction au eschellekens@hotmail.be ou au 0495/225 098.
- c. Nous attachons une importance particulière à l'épanouissement de l'élève et c'est pourquoi il est primordial qu'il se sente bien dans le cours choisi. Le **niveau du cours** pour l'élève sera recommandé par la direction en concertation avec le professeur.
- d. On quitte la salle de danse qu'avec l'accord du professeur. Il en va de même pour boire ou aller aux toilettes, afin de respecter le travail du professeur et des élèves et de ne pas perturber le cours.
- e. Dans le cas où la capacité maximale du cours est atteinte, les élèves inscrits et en ordre de paiement auront priorité sur les élèves non annoncés.
- f. Les spectateurs ne sont pas admis au cours sauf autorisation expresse du professeur.
- g. En cas d'absence d'un professeur, EVI'Dance s'engage à chercher un remplaçant. Si aucun remplaçant ne peut être trouvé, le cours sera annulé mais reporté.
- h. En cas d'annulation du cours par manque de participants au cours, sauf report conjointement décidé avec le professeur, le cours sera perdu.
- i. L'élève absent au cours, ne pourra récupérer le cours sauf dans le cas de 3c infra.

2. Tenue vestimentaire

- a. Quel que soit le cours choisi, une **tenue adéquate** est indispensable !
- b. L'élève portera la tenue recommandée par le professeur. Dans tous les cours, **les jupes, jeans et robes sont interdits pour suivre le cours**.
- c. Pour garder la propreté de la salle et préserver le sol des salles de danse, les baskets à semelles blanches (!) et chaussons seront apportés dans un sac séparé. Le changement de chaussures s'opère à l'extérieur de la salle de danse, dans la salle d'attente ou les vestiaires. Les **chaussures venant de l'extérieur sont interdites dans les salles de danse !**
- d. Les élèves qui ne portent pas les baskets ou chaussons adaptés au cours ne sont pas couverts par l'assurance en cas d'accident.



- e. Tous les chaussons sont à usage strictement réservé au cours ! Pas d'utilisation en extérieur, pour des raisons d'hygiène.
- f. Les cheveux seront attachés obligatoirement pour les cours de classique et modern jazz.

3. Paiements et remboursement

- a. Seul le paiement fait office d'inscription définitive.
- b. La cotisation annuelle ne comprend pas l'assurance, les frais de participation aux spectacles et aux divers événements de l'école.
- c. La cotisation est non remboursable. Les remboursements ne se feront que pour des cas de force majeure (le coronavirus n'est plus un cas de force majeure apd septembre 2020) et incapacité de maladie de plus de 4 semaines (certificat obligatoire) et ce après demande écrite à la Direction : eschellekens@hotmail.be. Seule la période après les 4 semaines et couverte par le certificat peut être remboursée.
- d. Les personnes utilisant des cartes de 10 cours doivent faire signer leur carte par le professeur.

4. Boissons & aliments

Il est strictement interdit d'apporter des chewing-gums, bonbons, biscuits ou tout autre aliment pendant les cours ou dans la salle. Il est possible de manger à l'extérieur de la salle avant ou après le cours.

Les boissons, gourdes d'eau de préférence, sont bien sûr autorisées dans la salle.

5. Spectacle

L'apprentissage de la danse implique également le travail sur scène. En fonction du niveau et des âges, l'école organise des spectacles impliquant parfois des répétitions supplémentaires. Suivez bien les infos de vos professeurs... Si vous décidez de ne pas participer à ces activités, vous devez en assumer les inconvénients (ex. travail des chorégraphies du spectacle au cours...) Si vous décidez d'y participer, respectez les horaires et les répétitions.

6. Communication

L'information et la communication est primordiale pour une bonne entente au sein de l'école et l'épanouissement de l'élève. C'est pourquoi nous communiquons régulièrement des informations par le biais de 'News' sur la vie au sein de l'école. Nous espérons que les élèves et/ou leurs parents prennent connaissance de leur contenu qui est dès lors censé être connu par chacun.

Cependant n'hésitez pas à communiquer avec le professeur au sujet de l'élève ou à eschellekens@hotmail.be pour toute question, suggestion ou commentaire.



7. Responsabilités & Parking

- a. Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'au début du cours et dès la fin de celui-ci, y compris sur le parking !
- b. Les places de parking étant limitées, nous vous demandons de vous garer au mieux pour pouvoir accueillir un maximum de voitures.
- c. Soyez patients, prudents et courtois vis-à-vis des autres personnes sur le parking.
- d. Soyez attentifs à la piste cyclable et aux cyclistes en sortant du parking !
- e. Quand il n'y a plus de place sur le parking, vous pouvez vous garer le long de la chaussée (en ne bloquant pas l'entrée des voisins), dans le Clos du Petit Paradis (derrière le restaurant du Valduc) et sur le parking du restaurant Valduc **MAIS QUE** les mercredis, jeudis et samedis matin.
- f. **Evi'Dance décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol survenant sur le parking.**

8. RGPD et gestion des données

- a. Nous enregistrons vos données personnelles afin de pouvoir assurer le suivi administratif, financier et opérationnel de votre affiliation à EVI'Dance.
- b. Elles sont conservées pendant 3 ans.
- c. Conformément à la loi RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant directement à la direction d'Evi'Dance chez eschellekens@hotmail.be
- d. Vos données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers, à l'exception de cas particuliers obligatoires (assurances, urgences,...). Elles ne seront jamais ni vendues ni prêtées, ni échangées, et resteront sous le contrôle total de notre asbl.